



Stéphane NESA

Avocat au Barreau d'Ajaccio

Membre du Bureau de la
Conférence des Bâtonniers
2021-2023

Ancien Bâtonnier (2018-2019)
Membre du Conseil de l'Ordre
Membre du Conseil Régional
de Discipline

Quels que soient les temps de l'État, ses précipitations, parfois ses contradictions, ses ambiguïtés et ses difficultés que nous appréhendons, les bâtonniers et les Ordres réalisent, construisent, s'adaptent et invitent sans cesse les avocats à réaliser, à s'adapter et à construire.

Mettons tout en œuvre pour préserver notre indépendance et notre autorégulation afin de garantir le secret professionnel.

Restons, avec les bâtonniers, les autorités de l'exercice d'un contre-pouvoir judiciaire indispensable à l'Etat de droit et garant d'une société démocratique.

Assurons par notre proximité, son autorité, sa lisibilité, et l'effectivité de l'accessibilité aux droits de chacun, afin de promouvoir le droit comme seul et véritable régulateur social.

Restons nous-mêmes et gardons à l'esprit ce qu'écrivit le Chancelier d'Aguessau :

« L'Ordre des Avocats est libre parce qu'il ne porte point le joug de l'ambition, ni de la fortune, parce qu'il rend égaux tous ceux qui en sont membres, parce que la gloire qu'on y acquiert est le prix du vrai mérite et qu'on y devient l'arbitre et le conseil des grands eux-mêmes »

ELECTIONS DU BUREAU DE LA
CONFERENCE NATIONALE DES BATONNIERS

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
DU 24 NOVEMBRE 2023

PROFESSION DE FOI

Mesdames et Messieurs les Bâtonniers et Vice-Bâtonniers,
Mes Très Chers Confrères,

A l'occasion du renouvellement partiel des membres du Bureau de la Conférence des Bâtonniers de France, c'est animé d'une immense motivation et avec humilité que j'ai l'honneur de me soumettre de nouveau à votre suffrage pour le collège des barreaux de 100 à 400 avocats, après les 3 années que je viens d'y passer.

Pour résumer mon engagement en une phrase, je souhaiterais poursuivre mes efforts et continuer de rendre à la Conférence, tout ce qu'elle m'a apporté durant mon mandat de Bâtonnier, puis en tant que membre du Bureau, et participer à ce qu'elle apporte aux Ordres et aux Confrères depuis plus d'un siècle en s'adaptant sans cesse à l'évolution de la profession.

Durant mes mandats, j'ai pu mesurer l'immense apport que représente la Conférence pour un Ordre comme le mien, l'incommensurable travail qui y est réalisé pour nos Ordres et plus largement nos Confrères, j'ai pu mesurer également la simplicité avec laquelle les relations se nouent, cette « *confraternité en acte et non en posture* » si cher à notre cœur, la sincérité de la démarche de chacun de ses membres, j'ai pu voir les choses évoluer pour que les Ordres, et à travers eux les Confrères, puissent être en mesure d'assurer leur rôle fondamental dans une société démocratique, assumer cette profession si singulière qui assure la défense des droits - et donc l'assistance et le conseil - à tout moment, à tout instant, en tout lieu au bénéfice de toutes personnes physique ou morale.

Durant mes mandats, j'ai aussi pu observer avec satisfaction l'unité retrouvée de notre profession où Conférence et CNB travaillent main dans la main et toujours au mieux de nos intérêts communs. Chacun ici a pu mesurer la vigueur des combats menés, les avancées obtenues, par le travail accompli sans relâche et l'indéfectible volonté d'œuvrer pour le bien de la profession et du justiciable.

Je souhaite poursuivre mes efforts et m'inscrire dans ce travail collectif, efficace parce que commun et fructueux parce que le reflet de ce que nous sommes. Sans forfanterie, je crois pouvoir affirmer que nous sommes, tous ici, en tout temps et en tous lieux les sentinelles de notre identité professionnelle, de l'indépendance des avocats qui caractérise et fonde la démocratie ; les garants en tous lieux, à tout instant du respect de l'Etat de droit par les citoyens, par les acteurs économiques et sociaux et par l'État.

Nos pairs ont créé il y a plus de 120 ans, la Conférence des Bâtonniers car ils ont éprouvé le besoin et la nécessité de se connaître, d'échanger, de partager leurs expériences et de décider ensemble.

Je souhaiterais pouvoir participer à cet élan collectif en faisant modestement partie de ceux qui considèrent que l'alchimie des Ordres tient à la réunion, en leur sein, d'individualités fortes travaillant parfois à des intérêts opposés, pouvant exercer des activités différentes, mais qui se reconnaissent dans le principe essentiel d'indépendance et qui acceptent une déontologie exigeante.

Votre Bien Dévoué Confrère
Stéphane NESA